

# Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation



Institut de la Francophonie  
pour l'éducation et la formation

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**





« C'est une opportunité unique de créer un outil fort, fédérateur des expertises francophones dans le domaine de l'éducation

*incluant la formation professionnalisante et technique, avec et au service des pays, États et gouvernements de la Francophonie.*

*Fort, au sens du travail de renforcement des capacités, des compétences, des politiques et programmes d'éducation. Fédérateur, au sens où nous souhaitons rassembler les opérateurs et les instances de la Francophonie, en lien avec les coopérations en marche... »*

Michaëlle Jean,  
Secrétaire générale de la Francophonie

**A**ssurer « l'accès à une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » est un engagement planétaire qui s'est concrétisé encore dernièrement à Incheon (République de Corée, 2015) à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation. L'accès à une éducation inclusive et de qualité constitue également une priorité pour la Francophonie qui a mis en place plusieurs programmes innovants dans ce domaine.

L'ambition de parvenir à une éducation de qualité pour tous a été réaffirmée par les Sommets de la Francophonie de Bucarest (2006), Montreux (2010), Kinshasa (2012) et Dakar (2014), avec l'adoption par ce dernier de la Stratégie jeunesse de la Francophonie.

Elle est conforme aux Objectifs de développement durable et s'inscrit dans le Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022. Le Sommet de Dakar a entériné l'idée de créer l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), une institution francophone spécialisée qui sera basée dans la capitale sénégalaise.

**Le Sommet de  
Dakar a entériné  
l'idée de créer  
l'Institut de la  
Francophonie  
pour l'éducation  
et la formation**



## Le défi de la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation 2030

Le Forum mondial sur l'éducation d'Incheon a constitué un rendez-vous fort de la communauté internationale vis-à-vis de l'éducation. Les ministres et les délégations présentes se sont engagés à «*assurer douze années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit et équitable, financé sur fonds publics, dont au moins neuf années obligatoires, débouchant sur des acquis pertinents*» et à encourager «*la mise en place d'au moins une année d'enseignement pré primaire de qualité, gratuit et obligatoire*». Le forum a proposé des objectifs opérationnels à atteindre pour les quinze prochaines années ; il a tracé la voie à suivre et a relevé les nombreux défis auxquels la communauté internationale doit faire face ainsi que les obstacles à surmonter.

Le forum a également été l'occasion de sensibiliser « tous les partenaires pour aider individuellement et collectivement les différents pays à mettre en œuvre l'Agenda pour l'éducation 2030, en fournissant des avis techniques, et en développant les capacités nationales ».

Malgré les progrès réalisés, partout dans le monde, dans le domaine de l'accès, en particulier dans les pays francophones, force est de constater que de nombreux défis demeurent. En effet, comme l'a rappelé le forum, il convient de tirer les bons enseignements si nous voulons définir la nouvelle voie à suivre pour continuer d'avancer. L'accès ne suffit pas ; les pays francophones doivent maintenant prendre des dispositions pour que les enfants, les jeunes et les adultes apprennent effectivement ; ils doivent mettre l'accent sur la qualité de l'éducation, la pertinence des apprentissages et l'apprentissage tout au long de la vie<sup>1</sup>. Ils doivent également cibler davantage les enseignants et les éducateurs qui sont les agents du changement à tous les niveaux.

Considérant l'enjeu de l'éducation et de la formation pour de nombreux pays francophones, notamment en Afrique au sud du Sahara, compte tenu des tendances démographiques, il est urgent que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université Senghor d'Alexandrie, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (Confemen) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes) s'unissent, à travers l'IFEF, dans une mission historique : accompagner les États et gouvernements membres dans la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation 2030, en leur fournissant l'expertise technique dont ils ont besoin, dans le cadre de la redynamisation ou de la refondation de leurs systèmes éducatifs.

**Accompagner les États et gouvernements dans la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation 2030, en leur fournissant l'expertise technique dans le cadre de la redynamisation ou de la refondation de leurs systèmes éducatifs.**

---

1 *Repenser l'éducation*, Unesco, Paris, 2015

## La mission de l'IFEF



L'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation est créé sous la forme d'un organe subsidiaire de l'OIF voué à la mise en œuvre des actions liées à l'éducation et à la formation professionnelle et technique. L'IFEF a aussi pour vocation de fédérer les expertises et les bonnes pratiques disponibles au sein de l'espace francophone et de porter un plaidoyer en matière de coopération et d'appui technique aux États et gou-

vernements membres de l'OIF, en complémentarité et en synergie avec d'autres acteurs et partenaires engagés dans l'Agenda pour l'éducation 2030.

L'IFEF a pour mission principale de fournir aux États et gouvernements membres de l'OIF et à ses partenaires une expertise technique pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs politiques éducatives afin d'assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Il a vocation à appuyer les États et gouvernements de l'espace francophone dans le renforcement de leur système éducatif et l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. Son action ciblera en particulier les acteurs des systèmes éducatifs, les enseignants, les personnels d'encadrement administratif et pédagogique ainsi que les gestionnaires. L'IFEF accordera également une place importante à l'évaluation et à la recherche-action.

L'innovation techno-pédagogique, l'expérimentation et la recherche de solutions nouvelles seront au cœur d'une intervention résolument tournée vers l'avenir, qui se déploiera progressivement au cours des prochaines années.

## La valeur ajoutée de l'IFEF : un « pôle d'expertise » au service des États membres

L'IFEF constitue une opportunité unique de rassembler les énergies et de « fédérer les expertises » pour porter le label francophone de qualité afin d'accompagner les États et gouvernements membres de l'OIF.

L'IFEF va se positionner comme une institution francophone spécialisée, avec une grande valeur ajoutée qui est celle de fournir l'appui aux États et gouvernements francophones pour la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation 2030, dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelle ou professionnalisante, y compris en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

L'IFEF va rassembler l'expertise disponible au sein de l'espace francophone et constituer un « centre d'excellence » en matière de coopération dans les domaines de la formation (initiale et continue), de la recherche et de l'appui technique aux États et gouvernements membres de l'OIF, en complémentarité et en synergie avec les autres acteurs



intervenant dans le secteur : le Partenariat mondial pour l'Éducation, l'Unesco, l'Unicef, l'Union européenne, la Banque mondiale, les banques régionales de développement, les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que la société civile et les partenaires privés.

À terme, l'IFEF réunira les programmes d'éducation et de formation professionnelle et technique actuellement mis en œuvre par l'OIF, certains programmes mis en œuvre par l'AUF, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Confémen (Pasec) et certaines autres initiatives soutenues par la coopération bilatérale, afin d'assurer une cohérence interne et de faciliter les synergies entre ces programmes.

Institution spécialisée en éducation et en matière de formation, l'IFEF sera un organe fédérateur pour mieux répondre aux besoins et attentes des États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF et de ses partenaires en matière d'appui technique, de formation et de renforcement des capacités, dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda pour l'après 2015.



Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière à l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle des jeunes ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication.

## 57 États et gouvernements membres et associés

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • République centrafricaine • Chypre • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Qatar • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

## 23 observateurs

Autriche • Bosnie-Herzégovine • Costa Rica • Croatie • République dominicaine • Émirats arabes unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Kosovo • Lettonie • Lituanie • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Serbie • Slovaquie • Slovénie • République tchèque • Thaïlande • Ukraine • Uruguay



ISBN 978-92-9028-415-4

ORGANISATION INTERNATIONALE  
DE LA FRANCOPHONIE  
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris -France  
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

